

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21816 - 80ÈME ANNÉE

LA CGPER SOUHAITE QUE LES POLITIQUES PUBLIQUES PUISSENT ÊTRE ADAPTÉES À L'AGRICULTURE RÉUNIONNAISE

Le président de la CGPER, Jean Michel Moutama, s'est adressé au Président de la République, Emmanuel Macron, qui sera dans l'île les 23 et 24 avril., vous trouverez ci-dessous la lettre ouverte du syndicat.

“Au moment où vous vous apprêtez à fouler le sol réunionnais pour une visite Présidentielle les 23 et 24 avril prochains, nous vous souhaitons la bienvenue pour prendre conscience que l'agriculture réunionnaise traverse une période difficile actuellement avec les passages successifs des événements climatiques depuis ces dernières années qui ont fortement impacter nos productions agricoles.

Nous avons besoin de la considération de la république pour que nous puissions travailler dans de bonnes conditions, sans pression des contrôles de votre administration et diminuer les tâches administratives dans le cadre de la simplification administrative envers les agriculteurs. A ce sujet, nous attendons toujours que votre administration veuille bien se mettre autour de la table pour écouter les agriculteurs et leurs syndicats sur leurs propositions. A quand cette réunion monsieur le Président ?

D'autre part nous vous demandons de bien vouloir procéder au versement de toutes les aides 2024 suite au cyclone Belal et à la sécheresse pour redonner de la trésorerie aux exploitations agricoles pour relancer les différentes filières. Des engagements

ont bien été pris dernièrement par le Ministre des Outre-Mer mais nous sommes toujours dans l'attente des versements des aides sur 2024.

D'autre part, La Réunion est dans un contexte où la situation sociale est très difficile avec un certain nombre de paramètres qui pénalise très fortement la vie de tous les jours nos concitoyens et les retraités pour acheter des produits pays.

La vie est 37% plus chère à la Réunion sur l'alimentaire et 36% de la population vit sous le seuil de pauvreté et avec un taux de chômage est de 17% et de 29% chez les jeunes. La population a beaucoup de mal à se nourrir et à se loger actuellement.

La fonction première de l'agriculture est de nourrir la population mais encore faut-il que l'Etat puisse jouer son rôle d'arbitre sur la formation des prix et mettre un terme à des pratiques peut scrupuleuse dans les magasins de vente des produits alimentaires. A chaque fois qu'on subit un événement climatique, c'est toujours la faute des agriculteurs et les réseaux sociaux s'acharnent sur ces derniers.

Les agriculteurs veulent vivre correctement de leur métier et nous vous assurons que sous les tropiques les conditions et les risques sont bien plus important que dans l'hexagone.

Nous déplorons cet amalgame

systématique envers notre profession et nous vous demandons de mettre les moyens en œuvre dans le cadre de la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire en matière agricole et le renouvellement des générations en agriculture qui a été voté dernièrement pour prendre en compte ces éléments dans les décrets d'application pour sauver notre agriculture et lui redonner une nouvelle image envers les consommateurs. Un sujet d'inquiétude de la profession c'est dans le cadre de la loi de finances de la Sécurité Sociales (LFSS 2024), article 18 et 26, il est prévu de modifier ces articles sur les bases de calcul des cotisations sociales des travailleurs non-salariés agricoles à partir du 1er janvier 2026.

Au lieu d'être basées sur une superficie et donc un forfait comme actuellement, les cotisations devraient être basées sur le bénéfice agricole. A titre d'exemple, pour un bénéfice de 50 000 €, les cotisations passeraient d'un forfait situé à 2 000 € en moyenne à un montant proche des 15 à 20 000 € par an.

Le gouvernement justifie cette évolution pour une équité et une amélioration de l'acquisition des droits à prestations.

Ce changement va entraîner incontestablement un coût supplémentaire aux agriculteurs. Cependant, la loi de financement de la sécurité sociale prévoit la possibilité de modifier le texte dans les 18 mois de sa parution concernant l'application aux non-salariés agricoles exerçant leur activité en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à La Réunion, à Mayotte, à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin.

Nous vous demandons monsieur le président de bien vouloir prendre attache auprès du ministère des finances pour revoir cette décision injuste pour l'agriculture réunionnaise qui a été mise en place sans concertation à l'échelon du Département et qui impactera l'équilibre

financier des exploitations agricoles si cette décision n'est pas remise en cause.

Par contre nous sommes très inquiet pour l'année 2026 sur les dotations financières réserver aux DROM, sur les effets d'annonces du ministère des finances dans le cadre des réductions budgétaires car notre agriculture a besoin d'un rebond financier et non du contraire pour remettre debout nos exploitations agricoles. Toute coupe budgétaire pourrait être fatale à notre agriculture et pourrait aussi remettre en cause notre programme de souveraineté alimentaire que nous avons signé en octobre 2023 avec le Préfet, les collectivités locales et les organisations agricoles. Nous vous demandons aussi de revoir :

- Les conditions d'indemnisation du fonds de secours sur les calamités agricoles qui n'est plus adapté au contexte local lors des événements climatiques. Les niveaux d'indemnisation sont tellement faibles avec le dispositif actuel réunissant obligatoirement deux conditions à réunir sur les baisses du chiffre d'affaires et du tonnage produit à l'hectare.
- Les conditions d'éligibilité sur le financement du POSEI et du CIOM, et nous vous demandant que lors de la réforme prévue en 2026, nous souhaitons que vous preniez en compte une forte demande de agriculteurs indépendants majoritaires à la Réunion pour nous permettre d'aller vers une structuration des filières mais avec d'autres conditions comme à Mayotte sur la mise en place de aides surfaciques pour permettre d'ouvrir davantage les aides vers les petits producteurs agricoles. C'est une forte demande pour ces agriculteurs pour stabiliser les revenus et leur redonner confiance à l'agriculture.

Monsieur le Président, la Réunion est une terre de projet et d'ambition avec des agriculteurs qui sont résilient malgré les différentes crises de ces dernières années (COVID, guerre Ukraine, cyclone et

sécheresse) et nous demandons que les politiques publiques puissent être adapté à notre territoire et à l'agriculture réunionnaise pour nous accompagner et nous aider à produire des biens de consommation sains, de qualité en volume et en régularité.

EMMANUEL MACRON EN DÉPLACEMENT DANS L'Océan Indien

Le président de la République Emmanuel Macron va effectuer à partir du 21 avril un déplacement de cinq jours à Mayotte pour faire le point sur la reconstruction de l'archipel, ravagé par le cyclone Chido, à La Réunion ainsi qu'à Madagascar et à l'île Maurice.

Ce déplacement sera centré sur la stratégie française dans cette partie de l'océan Indien, a expliqué l'Élysée. *«Cet espace régional doit s'organiser avec l'ensemble de ses territoires. Il y a un avenir commun à bâtir»*, a souligné un conseiller du président français, qui assistera au Vème sommet de la Commission de l'océan Indien à Madagascar.

Le chef de l'État est attendu lundi matin à Mayotte, où il avait promis de revenir après son déplacement de décembre, au lendemain du passage du cyclone Chido. *«Il avait alors donné des échéances pour le rétablissement de l'eau, des communications, des infrastructures élémentaires et dit qu'il reviendrait pour lancer le temps de la reconstruction»*, a indiqué un conseiller.

Emmanuel Macron devrait avoir des échanges avec la population, les élus ainsi qu'une séquence dédiée au secteur agricole afin de *«voir comment on a réparé et fait en sorte que les séquelles, blessures, fractures révélées par le cyclone sont en voie de résolution»*, a indiqué l'Élysée.

De son côté, la GPER a récemment adressé au président une lettre ouverte dans

laquelle, Jean-Michel Moutama, patron du syndicat, demande que *«les politiques publiques puissent être adapté à notre territoire et à l'agriculture réunionnaise pour nous accompagner et nous aider à produire des biens de consommation sains, de qualité en volume et en régularité»*.

Un projet de loi sur la reconstruction de Mayotte sera *«présenté prochainement en conseil des ministres»*, a également précisé un conseiller, qui n'a pas donné de date mais a rappelé que l'objectif était d'avoir une adoption du texte avant la fin de la session parlementaire à l'été. *«Mayotte doit être plus belle demain qu'elle n'a été même avant le cyclone parce qu'il y avait déjà un territoire qui était en pleine fragilité»*, a souligné l'Élysée.

À La Réunion, département d'outre-mer à la plus forte croissance économique, Emmanuel Macron va aussi échanger les 23 et 24 avril sur les effets du cyclone Garance, qui a fait cinq morts en février et provoqué 180 millions d'euros de dégâts sur l'agriculture locale. Il sera aussi *«au côté des Réunionnais»* en pleine épidémie de chikungunya qui a fait six morts sur l'île depuis le début de l'année.

Avant son arrivé, plusieurs acteurs, dont l'intersyndicale et la présidente de Région, Huguette Bello, lui ont adressé des lettres ouvertes, afin de l'alerter de l'urgence de la situation économique, sociale et environnementale de l'île.

L'intégration de Mayotte à la Commission de l'océan Indien - qui réunit Madagascar, l'île Maurice, L'Union des Comores, les Seychelles et La Réunion pour la France - sera aussi à l'ordre du jour du sommet de l'organisation, a confirmé l'Élysée. *«Mayotte peut avoir un rôle central dans le canal du Mozambique»* tout comme la Réunion, qui abrite un important port militaire, est un *«hub sur les trajets maritimes»*, a résumé l'Élysée. Or aux Comores, des manifestants sont contre cette intégration, car *«Mayotte est comorienne et le restera à jamais»*.



ZISTWAR TIKOK, PAR CHRISTIAN FONTAINE... ZISTWAR AN KRÉOL DANN TÉMOIGNAGES -48- LA KAZ KREOL

I prètan di, an Frans, la kaz la pa parèy la kaz isi, La Rényon.

Daborinn bann zorèy i apèl pa sa : « la kaz » ; i apèl sa : « la maison ». Zot « maison-la » (Zot'maison-la ?) lé drol sa ! I ansèrv kaziman po tout ! Ladan ou na « la cuisine » ousa i fé kui manzé, épi « la salle de séjour » ousa i rosoi domoun po kas la blag ansanm ; ou na « lo grenier », in léspès farfar-la- kaz ousa i dépoz bann vié zafèr, épi, pardsou la kaz, ou na « la cave » ousa i ramas bann boutèy do-vin... Dann'maison-la, na ziska « les toilettes », kabiné si ou i profèr !

Isi Larényon, tout zafèr lé pa mayé konmsa ansanm ! Isi la kaz sé la kaz ! La kizine : la kizine ! Kabiné : kabiné !... Soman, sa i vé pa di nou na plis la plas laba an Frans ! Sa i vé pa di nou lé plis ris ! Kontrèr ! Souvandéfoi akòz nou lé séré, akòz nou lé maléré minm, n'i fé nout tournévire* konmsa ! Oi zot minm : la kaz Maksimin, kamarad Tikok, na rienk dé piès, lé kouvèr an pay vétivèr, na poin « la cheminée » konm an Frans...

In sipozision alors : monmon Maksimin i rod fé kui manzé an-ndan-la ! Zot i oi in pé kosa i sar fé ! Dofé dan la pay, boukanaz dann zié, kouvèrtir marmit dann bifé linz, lo marmit li minm èk potsanm sou lo li ! Taka po kabiné, koz pi ! Dolo atitré* ousa i tir ? Papié tann, ousa i lé ? Kansréti in flakon grézil po fé fane lodèr, kilé ? Nana ? Hin-hin ! Dann in fo-trin konmsa domié kontant out touf fig ankor, laba dann fon la kour, détroi koton* maï dann out min, in gouni po anbar aou par-dvan !

Boudikont, in kaz konm Maksimin i ansèrv arienk po dormi la nuit. Ankor ! Konm Maksimin na in gran frèr èk troi moiyn gran sèr, i fé lé dé garson lé blizé dor si in kès dan la kizine ! Apark sa, la zourné, Madanm Rafaèl i rant tazantan dann son kaz, rienk kan la bézoin-bézoin minm : po aranz lo li, po ropasé, po rod in papié konsékan. Sé dann la kaz osi li dépoz son tant koutir, soman li sar koud déor sou trèy sousou. Trèy sousou-la i ansèrv konm « salon » osi : la minm li rosoi 1 son moun... sirtou moi désanm, zanvié, févriyé, troi moi ousa la nèz i fonn an Frans, aléoir isi, domoun i rod po fonn èk lo féso i fé !

Christian Fontaine

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:
Jean Simon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433